

## CADRAGE - DU EEFE 2020

---

Depuis 3 ans, le partenariat entre l'ESPE de l'académie de Lyon et l'OSUI du Maroc s'est efforcé de renforcer la formation pour les professeurs en cours d'emploi sans formation initiale. Aujourd'hui, une offre de formation complémentaire est à l'étude, en appui à la fois sur la précédente expérience DU de 2018 et sur la maturité de l'équipe de conception et de mise en œuvre de la formation initiale.

La formation initiale EEFE a vocation à dispenser des contenus nécessaires à un public d'enseignants en cours d'emploi sans formation initiale. Les principes pédagogiques retenus pour cette formation sont d'axer les apports sur un cadre théorique sommaire sur lequel ancrer des pratiques à mettre en œuvre rapidement dans le contexte de classe.

Les objectifs du DU visent une approche différente, sans être à l'opposé. Il s'agit de renforcer les cadres théoriques, notamment abordés dans la formation initiale, de les enrichir pour permettre le développement professionnel de chacun à travers l'analyse distanciée du cadre professionnel.

Ce document vise à définir les éléments-cadre de cette formation DU.

### 1. LES OBJECTIFS DU DIPLOME

Ce DU a pour objectifs :

- enrichir ses connaissances théoriques sur les composantes du métier d'enseignant : déontologie, communication, pédagogie, didactique.
- mobiliser ses connaissances pour consolider ses compétences par l'analyse professionnelle.

L'atteinte de ces objectifs s'appuie sur des entrées similaires à celles de la formation initiale EEFE, en recherchant un niveau supérieur dans la maîtrise des concepts théoriques. Il s'agit d'une formation universitaire avec un ancrage professionnel.

### 2. LE CADRE DE LA FORMATION

Le DU doit faire un minima de 100h. Son obtention est soumise à une évaluation dans chaque unité d'enseignement, ainsi qu'à la rédaction et soutenance d'un mémoire.

#### Cadre des unités d'enseignement

Chaque unité d'enseignement (UE) est décomposée par des contenus, présentés plus après. L'appropriation de ces contenus se fait selon des principes pédagogiques communs à chaque UE.

Niveau 1 : les apports théoriques sont accessibles par les étudiants via une plate-forme numérique. Chaque contenu est porté par une ou des ressources numériques (textes courts, vidéos, diaporamas sonorisés)

Niveau 2 : une première appropriation des contenus est assurée à distance par une activité individuelle ou collective. Cette activité doit permettre à chacun de structurer les connaissances à retenir.

Niveau 3 : un second niveau d'appropriation, dit de consolidation, vise à mobiliser les connaissances retenues dans des situations professionnelles (étude de cas, analyse de situations professionnelles, élaboration d'outils ou de documents professionnels).

Cette appropriation se fait de manière privilégiée en présentiel. La situation de formation choisie pour cette appropriation convoque autant que possible plusieurs contenus d'une même UE.

#### Cadre du mémoire

Le mémoire doit s'appuyer sur une réalité du terrain.

Il doit permettre au jury de soutenance de mesurer comment l'enseignant en formation est en capacité de se référer à différents contenus pour analyser sa pratique professionnelle.

Le mémoire est porté par une étude de cas sur l'apprentissage d'un élève ou d'un groupe d'élèves. Il s'agira pour l'enseignant en formation d'analyser la progression de cet apprentissage en mettant en valeur les choix professionnels qu'il a faits.

Il devra ainsi être en mesure :

- de préciser les principes didactiques et pédagogiques retenus au regard de la notion enseignée et des besoins de l'élève,
- mettre en évidence les mises en œuvre pour repérer ces besoins et mesurer les progrès de l'élève,
- argumenter ses choix à travers des référents théoriques maîtrisés.

Le mémoire devra comporter un minimum de 30 pages et un maximum de 40 pages, hors annexes.

#### Cadre de l'évaluation pour l'obtention

Chaque UE fait l'objet d'une évaluation dont la forme est définie par le groupe des formateurs.

Pour l'UE Mémoire, la rédaction et la soutenance constitue l'évaluation

L'obtention du DU nécessite d'obtenir la moyenne de 10 sur l'ensemble des évaluations d'UE. Une note inférieure à 10 dans une UE peut être compensée par une note supérieure à 10 d'une autre UE.

### **3. LE CONTENU DES DIFFÉRENTES UE**

Comme évoqué précédemment, les contenus développés dans ce DU portent sur des entrées similaires à celles de la formation initiale. Cependant, ils se centrent davantage sur la maîtrise des cadres et principes théoriques.

#### **UE1 : Connaissances des cadres institutionnels - Les positionnements professionnels**

- Objectif :

Mettre en perspective son action au regard d'un cadre déontologique.

- Contenus :

Principes et valeurs de l'activité professionnelle

Crise de l'école : arbitraire péda et arbitraire culturel (dilemme professionnel ?)

La relation d'autorité : modalités de sanction et valorisation

- Evaluation :

- Volume théorique : 10h

### **UE2 : Processus d'apprentissage et de développement**

- Objectif :

Comprendre le fonctionnement cognitif des élèves, et connaître des modalités de réponse à leurs besoins.

- Contenus :

Processus d'apprentissage : les apports des sciences cognitives

Les EABEP : de qui parle-t-on ? de la difficulté aux besoins

Les process de différenciation : pour faire quoi ?

- Evaluation :

- Volume théorique : 12h

### **UE3: Didactique et épistémologie des disciplines**

- Objectif :

Enrichir ses cadres didactiques et pédagogiques

- Contenus :

A redéfinir :

Cadre didactique par entrée : langue orale, langue écrite, mathématiques

Cadre enseignement : étude comparée des modèles, typologie des erreurs, mise en commun vs. correction collective, continuum et progressivité des apprentissages – le parcours d'élèves ?) ....

- Evaluation :

- Volume théorique : 33h

### **UE4 : Contexte d'exercice du métier**

- Objectif :

Affiner la connaissance de différents principes pédagogiques sur des entrées ciblées

- Contenus :

A redéfinir :

La diversification pédagogique : travail de groupe, pédagogie par projet, autonomie...

Traces et suivi des apprentissages : modalités de questionnement des élèves (collectif / individuel, ouvert / fermé ; global / ciblé ; entretien d'explicitation.....), les différents objectifs de la trace pour l'élève et pour l'enseignant....

- Evaluation :

- Volume théorique : 24 h

### **UE5 : Mémoire professionnel et soutenance**

- Objectif :

Articuler ses connaissances pour analyser une situation professionnelle.

- Contenus :

Méthodologie de travail

Du questionnement à l'étude

Ecrire et soutenir

- Evaluation :

Rédaction de l'étude de cas de l'apprentissage d'un élève ou d'un groupe d'élève sur une notion particulière en mettant en évidence les choix didactiques et pédagogiques, les actions de soutien à l'apprentissage et les modalités de mesure des progrès.

- Volume théorique : 12 h

**UE6 : Stage et analyse de situations professionnelles**

- Objectif :

Intégrer les connaissances des UE dans sa pratique quotidienne.

- Contenus :

Mise en œuvre dans la classe

- Evaluation :

Présenter de manière synthétique les éléments de cadrage d'un projet pédagogique mené en classe.

- Volume théorique : 21 h

**UE7 : Usage et pratiques du numérique pour la classe**

- Objectif :

Utiliser les outils et supports numériques au service de son enseignement et des apprentissages.

- Contenus :

- Evaluation :

- Volume théorique : 12 h

**Récapitulatif du volume horaire théorique de la formation**

UE 1 : 12h

UE 2 : 12h

UE 3 : 33h

UE 4 : 24 h

UE 5 : 12h

UE 6 : 21h

UE 7 : 12h

**Soit : 126 h**

**4. LA MISE EN ŒUVRE DE LA FORMATION**

La mise en œuvre se fait selon une modalité hybride. Comme dit précédemment, les contenus

s'approprient selon 3 niveaux de mise en relation : accès autonome à distance – appropriation de 1<sup>er</sup> niveau à distance – consolidation en présentiel.

Les regroupements en présentiel sont au nombre de deux, et sont centrés sur une appropriation de consolidation. Le temps de formation représente un temps important et devra donc être d'une qualité exemplaire tant sur le plan de l'ergonomie des ressources (garantie de l'accès aux contenus) que sur le plan de l'accompagnement (garantie du maintien dans la dynamique de formation).